

Vol. 4, n° 1

www.chevalcanadien.org

Mars 2002

## DANS CE NUMÉRO...

P. 2 ↓

**Merci Alain et Simon-Pierre**

P. 3 ↓

**Les standards de la race  
au Sénat du Canada**

P. 5 ↓

**Témoignage**

P. 6 ↓

**Concours de dessins 2001**

P. 8 ↓

**Classification**

P. 9 ↓

**Concours Petit Cheval de Fer**

P. 11 ↓

**Sondage - Annonces**

P. 12 ↓

**Étalon et jument de 2001**

## Lettre et Noms

*Cette année 2002, les noms de nos poulains et pouliches devront commencer par un «M».*

*Merci à Nathalie Desjardins qui a eu la gentillesse de nous faire parvenir quelques suggestions :*

*Mouska, Memphis, Mystère, Mistral, Mélika, Maestro, Muscade, Magie, Mirage, Melba, Merlin, Mingo, Moka, Mikka, Maverick, Maggie, Mabel, Mado, Montcalm, Matéo, Milord, Montfort, Martha, Merise, Mélissa, Marquis, Maroussia, Mélodie, Mathias, Matilda, Maya...*

## MOT DE LA PRÉSIDENTE

### Gens de Race

J'ai beaucoup de choses à vous dire et je souhaite le faire d'une façon claire et qui vous donne l'envie de me lire jusqu'à la fin. Je vous remercie à l'avance de votre patience.

### Notre raison d'être

De tous temps, des Hommes et des Femmes se sont ingéniés à protéger les leurs, protéger leur maison, protéger leurs biens, leur patrimoine. Ils les protègent pour eux-mêmes mais aussi pour les léguer le plus intacts possible à ceux qui leur sont chers, à ceux qui leur survivront. Cette action fait appel non seulement à notre responsabilité d'Hommes et de Femmes mais aussi à notre fierté, à notre dignité. Ces gestes sont porteurs de nos valeurs et du respect que nous nous devons mais aussi au respect que nous devons à la vie même.

L'action de notre Association se situe dans cette lignée d'Hommes et de Femmes qui sont conscients de cette grande richesse que constitue le cheval Canadien et veulent non seulement garder cette Race intacte mais aussi prendre les moyens pour qu'elle continue de vivre en chair et en os. Pas seulement sur des photos et dans des livres d'Histoire. Nous voulons que le cheval des standards d'origine, le «Petit Cheval de Fer» continue à vivre et à se reproduire.

Je trouvais important de faire ce rappel afin de situer nos membres qui se posent des questions sur la différence entre notre Association et le nouveau regroupement approuvé comme district Québec par l'instance nationale que constitue la Société des Éleveurs de Chevaux Canadiens. La responsabilité de cette société nationale est l'enregistrement des chevaux et elle décrète que « tout cheval enregistré est un cheval Canadien ». Et l'enregistrement doit se faire dans la première année de vie du poulain. Mais lorsqu'il sera à maturité, de quoi aura-t-il l'air ? Ressemblera-t-il aux standards d'origine de la race ? À ce cheval magnifique peint par Cornelius Krieghoff et si éloquemment décrit par l'historien Taillon ? **C'est ici que commence l'action de notre Association.** Dans ce but, nous avons produit notre dépliant promotionnel, l'affiche des « Standards du cheval CANADIEN », les Futurités Annuelles, le Concours du Petit Cheval de Fer, le site internet, le programme de Classification avec l'ouverture des livres d'Or, d'Argent et de Bronze. ↪



➔ Ainsi nos portes sont grandes ouvertes à tous ceux et celles qui partagent ces préoccupations et veulent travailler à garder bien vivant notre patrimoine. Bien sûr, cela ne veut pas dire que nous avons tous dans nos écuries les chevaux parfaits... cependant, nous y travaillons tous !!!

### Je suis réjouie et . . . inquiète

Le Canadien est de plus en plus connu en Amérique du Nord et ses qualités font qu'il est de plus en plus recherché. C'est tout à son honneur, nous en sommes tous très fiers et souhaitons bien sûr que cela continue. Cependant, je suis très préoccupée parce que de vieux éleveurs m'ont interpellée pour me dire que plusieurs de nos bons étalons et bonnes juments poulinières avaient été vendues hors du Québec. Quelques-unes de nos lignées sont en train de disparaître ou deviendront inaccessibles ou accessibles de façon très coûteuse de par leur éloignement ! Que faut-il en comprendre ?

Tout d'abord, je crois que cela rejoint l'attitude que nous avons souvent en face de nos ressources naturelles. Elles sont tellement « naturelles » justement que nous oublions à quel point elles sont des trésors. Tranquillement, nous nous en départissons, les acheteurs paient un bon prix et puis il y a d'autres chevaux...

Dans ce domaine, je crois que nous avons à apprendre des « vieux pays » comme disaient mes

parents. Peut-être que la guerre leur a appris que rien n'est acquis définitivement. Qu'il suffise de penser aux mesures prises, face à l'exportation, par l'Espagne avec son cheval Andalou ou à l'Autriche avec son Lippizan. Le but est clair et comme dirait notre ami André Auclair : « Ils prennent les moyens pour conserver leur pôle génétique dans son berceau d'origine et ainsi, en assurer la pérennité dans sa patrie ». Ce qui revient à dire qu'il nous faut préserver nos géniteurs de qualité en bon nombre et en bonne diversité ici au Québec.

Et, comme il n'existe pas actuellement de mesures organisées entourant cette protection, nous devons faire appel à ce qu'on pourrait appeler l'éthique. L'éthique au sens où Albert Jacquard la décrit dans cette phrase :

« Depuis qu'ils sont apparus sur terre, les hommes se sont donnés à eux-mêmes :

un regard ému sur l'univers : l'ART  
un regard lucide sur les processus à l'œuvre dans l'univers : la SCIENCE  
un regard exigeant sur eux-mêmes : l'ÉTHIQUE. »

Afin de léguer à nos descendants ce trésor vivant que constitue le cheval CANADIEN, protégé par des Gens de Race, des Gens d'Honneur !

Darkise St-Arnaud

### MERCI ALAIN ET SIMON-PIERRE !

Nous tenons beaucoup à remercier Alain Blanchette et Simon-Pierre Loiselle, les deux directeurs sortants du conseil d'administration. Nous comprenons que des raisons de disponibilité ne leur permettent plus de poursuivre et voulons leur dire que nous avons beaucoup apprécié ce bout de chemin ensemble.

La détermination et la générosité d'Alain nous ont beaucoup touchés.

La bonne humeur et le dynamisme de Simon-Pierre nous ont été très précieux.

Nous tenons à vous souhaiter la meilleure des chances dans vos nouveaux défis.

Avec toute notre gratitude,

Le Conseil d'administration

### POUR NOUS JOINDRE :

Secrétariat :

Myriam Tessier  
241, rang du Pied-de-la-montagne  
Sainte-Mélanie J0K 3A0  
(450) 889-1889

[mtessier@interpro.qc.ca](mailto:mtessier@interpro.qc.ca)

[contact@chevalcanadien.org](mailto:contact@chevalcanadien.org)

[www.chevalcanadien.org](http://www.chevalcanadien.org)

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Darkise St-Arnaud  
Présidente

André Auclair  
Vice-président

Lucienne Gravelle  
Trésorière

Myriam Tessier  
Secrétaire

Jérôme B. Aumont  
Directeur

Mario Bélanger  
Directeur

Gilles Racette  
Directeur

# Les standards de la race au Sénat du Canada



Dans le numéro de décembre 2001 (vol.3, n° 4) du Journal de l'AQCC, vous étiez invités à lire le mémoire présenté par notre Association devant le comité du Sénat du Canada concernant le projet de loi S-22 visant à faire reconnaître le cheval Canadien comme cheval national du Canada. Des échanges fort pertinents ont suivi la présentation faite par Darkise St-Arnaud, présidente de l'AQCC, André Auclair, vice-président de l'AQCC et M<sup>e</sup> Yves Bernatchez, président du Front Commun des Races du Patrimoine. Vous constaterez que la question des standards de la race du cheval Canadien a suscité beaucoup d'intérêt de la part du Comité du Sénat du Canada. Nos représentants ont su démontrer avec éloquence et conviction l'importance du respect des standards d'origine de la race.

**Le texte qui suit est tiré du procès-verbal des délibérations du 23 octobre 2001 du Comité sénatorial. Suite du numéro précédent, ces propos et échanges ont suivi la présentation du mémoire de l'AQCC.**

**Le sénateur Murray:** J'aimerais tout simplement remercier les témoins pour leur présentation. Lors du débat tenu à l'Assemblée nationale du Québec sur le projet de loi 199, Mme Solange Charest, qui a parrainé ce projet de loi, disait que le Front commun qui s'est formé en 1995, c'était votre initiative.

**M. Yves Bernatchez, Association québécoise du cheval canadien:** Oui, c'est mon initiative.

**Le sénateur Murray:** Ce Front commun récolte aujourd'hui les fruits du travail qu'il effectue depuis plusieurs années. Je veux vous féliciter pour l'adoption de cette loi au Québec et j'espère que vous êtes satisfaits de ce qu'on tente de faire au niveau fédéral.

Au Québec, on a évoqué la question de l'encadrement racial. D'autres témoins qui ont comparu au comité nous ont dit que cette question relevait des associations de races et que ces associations sont constituées en vertu de la Loi sur la généalogie des animaux. Que devrait faire le gouvernement du Québec face à l'initiative de l'Assemblée nationale de reconnaître le cheval canadien comme appartenant au patrimoine du Québec?

**M. Bernatchez:** Trois races ont été développées au Québec essentiellement et le gouvernement les a reconnues par une loi et des mesures d'encouragement restent à venir. On m'a informé que le gouvernement est sur le point d'annoncer des développements permettant d'investir dans la conservation de ces trois races mais cela n'a pas encore été annoncé officiellement.

**Le sénateur Murray:** Comment des efforts en vue de la conservation du cheval canadien pourraient être faits?

**M. Bernatchez:** Une bonne façon serait de créer un endroit où seraient élevées et présentées des races du patrimoine et où le public serait admis. À partir de là, on pourrait développer des fromages faits à partir du lait de vaches canadiennes. Quant à la poule canadienne, elle est censée avoir la meilleur chair au monde.

Mon collègue André Auclair et moi avons rencontré des experts de Hong Kong qui nous disaient que la poule Chanteclerc correspondait aux standards du marché asiatique et qu'il s'agissait d'une race exceptionnelle en Amérique du Nord. Quant au cheval canadien, il faudrait l'utiliser à des fins touristiques et culturelles.

Par exemples, les calèches à Québec devraient lui être réservées et les services de police qui utilisent des chevaux devraient être encouragés à utiliser des chevaux canadiens à la grandeur du pays.

**Mme St-Arnaud:** Le gouvernement du Québec nous accorde une subvention concernant le programme que nous avons mis en place au niveau de la classification du cheptel. Des fonds sont donc à notre disposition pour effectuer cette classification dans le but de maintenir la qualité de la race et ainsi éviter la démolition de la race. Nous sommes sensibles à ce problème et c'est la raison pour laquelle nous avons établi ce système de classification.

Le ministère de l'Agriculture du Québec nous a donné une subvention dans le but d'avoir la possibilité de donner accès à ce programme de classification à un plus grand nombre d'éleveurs.

**Le sénateur Murray:** Combien y a-t-il de chevaux canadiens au Québec?

**Mme St-Arnaud:** Ils constituent les deux tiers de la population chevaline, ce qui équivaut à environ 2000 chevaux.

**Le sénateur Murray:** Tout à l'heure, j'ai cité le témoignage d'un haut fonctionnaire du ministère fédéral de l'Agriculture en 1909 au moment de l'incorporation de la société. Il parlait de standards. Je vous le cite en anglais:

[Traduction]

« Les étalons ne doivent pas dépasser 15.3 mains de hauteur et les juments 15.2 mains. Le poids privilégié est, pour les étalons, entre 1 100 et 1 350 livres, et entre 1 050 et 1 250 livres pour les juments. »

[Français]

Selon vous, les standards sont-ils restés les mêmes?

**M. André Auclair, vice-président, Association québécoise du cheval canadien:** Cela n'a pas vraiment changé. En 1991, il y a eu une redéfinition des standards.

**Le sénateur Murray:** Où?

**M. Auclair:** À la Société des éleveurs de chevaux canadiens. Le cheval canadien, selon la définition, ne devait pas dépasser 15,3 mains pour le mâle et 15,2 mains pour la femelle. En 1991, on a dit que le cheval canadien mesurait entre 14 et 16 mains. C'est la seule modification qui a été apportée officiellement répondant aux deux tiers de l'assemblée générale. Vous savez, une race ne se change pas vite. Elle a des acquis génétiques et un archétype qu'il faut respecter. Le prototype de la race peut remonter à 50 générations. On ne peut pas modifier cela aux aléas de la demande. Cette année, la demande est de 16,2 mains et l'an prochain cela pourrait être différent. Une race, ce n'est pas cela. Il n'y a pas simplement la taille dans la race canadienne, il y a la morphologie, la qualité des membres, et cetera. Il faut conserver tout cela.

**Mme St-Arnaud:** À la page 104 de la revue que je vous ai distribuée, vous retrouverez les standards requis.

**Le sénateur Murray:** Je ne veux pas déformer le témoignage de M. Wilson, le témoin précédent, mais si j'ai bien compris sa position sur la question, c'est le marché qui dicte les standards.

**M. Auclair:** Croyez-vous vraiment que si on veut protéger une race, c'est le marché qui va nous dicter les standards? Il faut plutôt promouvoir l'excellence et la qualité de notre produit qui a des caractéristiques bien établies. C'est dans ces paramètres qu'il faut continuellement améliorer la race et non pas à la demande. Si on veut un cheval de course ou un cheval de trait, la race canadienne a ses propres caractéristiques. Il faut la défendre et promouvoir ce produit. Nous devons respecter sa génétique. Il y a une grande demande pour le produit que nous avons. C'est un excellent produit. On ne peut pas demander à quelqu'un qui achète un cheval canadien pour la première fois de nous donner les normes de la race. Depuis ses origines, elle a des normes historiques qui sont



## Les standards de la race au Sénat du Canada

↳ façonnées par le climat, par la sélection naturelle et par la sélection génétique afin d'avoir un cheval résistant, bâti à toute épreuve. C'est ainsi que le cheval canadien a traversé le temps. Il a été le meilleur cheval de guerre en Amérique du Nord. Les guerres américaines ont ruiné notre cheptel parce qu'on n'en prenait pas soin. On vendait des chevaux sans précaution. Maintenant que les sociétés sont plus rigoureuses, la quantité des chevaux canadiens n'est pas menacée. Chaque année, il y a beaucoup de naissances et les cheptels sont bons. Il faut s'orienter pour produire le type de la race canadienne même s'il y a une variation, comme pour toutes les races d'ailleurs. Il y a une bonne variation entre 14 et 16 mains.

**Le sénateur Murray:** C'est le standard que vous voulez faire respecter?

**M. Auclair:** Chaque race animale a ses standards et il faut les faire respecter.

**Le sénateur Murray:** On parle d'un poids de 1000 à 1400 livres?

**M. Auclair:** Oui, c'est un poids acceptable pour la race canadienne. Dans ces paramètres, on peut dire qu'on contient toute la race. En ce qui a trait à la taille de 14 à 16 mains, cela contient toute la race en incluant les mâles et les femelles de qualité.

**Le sénateur Murray:** Craignez-vous que ces standards soient en train de se diluer en quelque sorte?

**M. Auclair:** Durant les dix dernières années, la Société des éleveurs de chevaux canadiens a reçu sporadiquement des demandes pour satisfaire des particularités d'élevage afin d'augmenter la taille à 16,2 mains. Cela a été refusé par plus des deux tiers des membres présents aux assemblées. Cela faisait environ quatre ans que ces mêmes questions étaient posées par les bureaux de direction présents. Cette année, nous avons eu un questionnaire et la réponse n'a pas été concluante pour le bureau de direction actuel. Il a demandé des changements aux standards. On a alors déterminé l'idéal de la race entre 15 et 16 mains en tenant compte que ce qui est plus bas ou plus haut est acceptable quand même. De là, la permission de faire n'importe quoi sauf une sélection de qualité sur le type de la race pour promouvoir un produit uniforme.

Si on regarde un troupeau de vaches Holstein ou de chevaux arabes, il y a une uniformité générale de la race. Il y a un type existant très visuel qu'on peut reconnaître. Pourquoi briser ce type? En voyant un cheval comme celui-là, on sait que c'est un cheval canadien parce qu'il répond aux critères de la race. Il faut que ces caractéristiques soient conservées dans les critères d'élevage. Le cheval canadien a plutôt les oreilles courtes et une crinière abondante. Si on en prend un qui a des oreilles très longues et une tête busquée, même s'il est enregistré, il ne sera pas un bon type de la race. Pour sélectionner les meilleurs sujets, — classification par points — il faut un système de points par main, c'est-à-dire un portrait type pour les meilleurs étalons basé sur les critères que la commission d'experts avait décrétés en 1909.

[Traduction]

**Le président:** Si vous permettez, j'aimerais un éclaircissement, est-ce que vous dites que c'est la Société des éleveurs qui définit les critères?

[Français]

**M. Auclair:** Les standards de la race canadienne sont les mêmes que ceux que nous exigeons. Nous voulons protéger les caractéristiques de la race canadienne.

**M. Bernatchez:** En fait, on suggère que les standards ne soient pas changés. On ne voudrait pas que la Société ait la possibilité de changer les standards. La race ne devrait pas être changée, elle a démontré sa qualité. D'ailleurs, chaque année, il y a un concours intitulé «Concours du cheval de fer». Le cheval canadien devrait

demeurer le cheval de fer et être en mesure de se défendre sur tous les terrains.

[Traduction]

**Le président:** Pour l'instant, c'est bien votre association qui définit ces critères, n'est-ce pas?

[Français]

**M. Bernatchez:** Oui.

**Le sénateur Day:** Vous connaissez le Syndicat d'élevage national du cheval canadien-français. Préférez-vous l'appellation cheval canadien-français à celle de cheval canadien?

**M. Auclair:** Non. L'appellation «cheval canadien» existe depuis 1939. Avant 1939, sur les certificats d'enregistrement, l'appellation d'origine était «French Canadian horse». C'était pour le différencier des autres chevaux de nationalité canadienne, mais qui n'étaient pas forcément de race canadienne.

Au début de la Seconde Guerre mondiale, en 1939, on a voulu modifier les standards de la race pour que les chevaux deviennent plus lourds. Plus du deux tiers des membres de l'assemblée générale ont voté contre ce changement. Cependant, la dénomination «canadien-français» avait été abolie, parce que l'authenticité de la race n'était plus compromise. Le Syndicat d'élevage du cheval canadien-français était resté fidèle aux standards de la race.

Déjà, en 1939, les standards ont été défendus, malgré la tentation de les modifier pour en faire des chevaux mi-lourds, de 1500 livres et plus. M. Deschambault avait fait une demande en ce sens, sauf que la majorité des membres l'avait refusée. À partir de ce moment, les demandes de changements ne consistaient pas simplement à vouloir engraisser les chevaux, mais parfois à vouloir les agrandir ou les affiner. Les membres ont refusé de modifier les standards de la race.

Le syndicat a conservé l'appellation «canadien-français» car, en anglais, l'appellation «French Canadian horse» était gage d'authenticité de la race. Les gens faisaient une distinction entre «Canadian horse» et «French Canadian horse». C'était le même cheval, mais des éleveurs, par l'effet de la sélection, modifiaient le type de la race, ce qui suscitait une interrogation au plan de la reconnaissance de la race. C'est la raison pour laquelle le syndicat avait pris ce nom, afin de demeurer fidèle aux standards d'origine.

Il s'agit d'un syndicat d'élevage, non pas d'une société. Nous formons une association de promotion au Québec. Nous sommes affiliés au syndicat. Nous défendons les mêmes standards que le syndicat quant à la conformation de l'animal, son type et sa morphologie. Parmi tous les gens qui se sont prononcés jusqu'à cette année, les deux tiers favorisaient la conservation des standards. Cette année, ce pourcentage est passé à seulement 50 p. 100 plus un. Des gens étaient mécontents et ils ont quitté l'assemblée. Le désir de changer est devenu plus manifeste, malgré des sondages populaires favorables à la conservation des standards d'origine de la race.

**M. Bernatchez:** Dans les propos de M. Auclair, vous retrouvez un bon exemple. En 1930, lorsque le tracteur est arrivé sur les fermes, le premier cheval à disparaître fut le petit cheval de voiture. Les chevaux plus lourds sont demeurés, tels le Percheron, le Clydesdale et le Suffolk. Ces races ont commencé à se développer. Les éleveurs de chevaux canadiens se disaient alors que pour sauver le cheval, il fallait qu'il devienne plus lourd.

Lorsque la ferme s'est mécanisée, les chevaux lourds ont été encore plus menacés que les chevaux légers. Les éleveurs ont alors voulu alléger le poids des chevaux canadiens. La mode fut ensuite aux chevaux de saut. Comme les chevaux canadiens avaient certaines dispositions pour le saut, on a alors voulu les grandir. ↳



L'AQCC a reçu un touchant témoignage dont nous souhaitons faire part à toutes et tous.

➔ Tous ces efforts démontrent qu'on ne doit pas modifier les standards d'une race, parce que les modes changent. Chaque fois qu'on s'éloigne du standard, on affaiblit la race. C'est ce que nous voulons défendre.

Je vois le nom du sénateur Chalifoux. Un tableau de Kriehoff est intitulé Auberge Chalifoux. Dans ce tableau, nous voyons beaucoup de chevaux canadiens. C'est ce cheval que nous voulons défendre.

**Le sénateur Day:** Le Syndicat d'élevage national continue-t-il d'exister?

**M. Auclair:** Oui. Le syndicat renseigne les gens sur les lignées de chevaux canadiens, il conseille des prescriptions quant à la reproduction, et cetera. Ces services sont offerts dans le but de conserver les excellentes caractéristiques de la race pour la descendance.

**Le sénateur Day:** L'Association québécoise existe toujours?

**M. Auclair:** Oui, c'est une association promotionnelle.

**Le sénateur Day:** Êtes-vous d'accord avec l'usage du nom «cheval canadien» et non celui de «cheval canadien-français»?


**M. Auclair:** Oui.

**Mme St-Arnaud:** Bien sûr.

**M. Bernatchez:** Nous n'avons pas du tout d'objection. Nous pensons au contraire que ce serait une mauvaise décision que de le faire. Un ministre de l'Agriculture, au Québec —j'étais alors président de la Société des éleveurs de chevaux canadiens—, nous avait dit que si nous voulions recevoir de l'argent du gouvernement, nous devions commencer par changer l'appellation par «cheval québécois». Nous avons refusé en bloc.

**Mme St-Arnaud:** Vous est-il possible d'appuyer cette cause, de sorte que les standards de la race ne soient pas continuellement remis en question, puisque vous vous apprêtez à faire de ce cheval un emblème national?

**Le sénateur Murray:** Je dirais non, malheureusement. L'action que nous proposons ici est symbolique. Il s'agit de la reconnaissance parlementaire du cheval canadien en tant qu'emblème du cheval du Canada. Vous savez mieux que quiconque que la nature symbolique de ce geste revêt une certaine importance. Nous ne pouvons qu'espérer que ceux et celles qui ont la responsabilité de se préoccuper des



*Nous sommes nés pour le bonheur, vivre en société et rendre service aux autres!  
Se connaître soi-même, c'est savoir que le bonheur vient de notre vie en société. (M.M. Chastan)*

**FONDATION**  
M. Simon-Pierre Lacerte

**Recherche  
et  
Développement  
psychosocial  
\*  
zoothérapie  
\*  
Consultation,  
coaching  
&  
Formation**

01 novembre 2001

Information à tous,

A toutes organisations ou personnes impliquées en zoothérapie.

J'ai le regret de vous informer du décès de notre jument Canadienne de 22 ans répondant au nom de Nova. Cette jument a travaillé au service de notre projet thérapeutique pour plus de 10 ans. Depuis 1994, elle fut dédié à l'accompagnement de jeunes adolescents en difficultés et particulièrement de jeunes à comportements suicidaires. A ce jour, elle a eu à son actif le support à la vie de plus de 97 jeunes. Nous tenons donc à partager sa mémoire avec tout le monde impliqué en zoothérapie.

Nous espérons que cette jument passera à l'histoire de cette discipline. De plus nous souhaitons pouvoir trouver les moyens de lui créer une relève, si l'opportunité nous est offert.

Vous pouvez communiquer vos commentaires à l'adresse e-mail ci-dessous.  
Merci à l'avance de votre partage.

Au nom des jeunes qui en ont pris soin, des intervenants qui ont eu contact avec elle ainsi qu'au nom de mes enfants et de moi-même:

**Simon-Pierre Lacerte, é.s. - zoothérapeute**  
lacertesp@hotmail.com

**Simon-Pierre Lacerte, é.s.**  
Téléphone: (450)760-2447 télécopieur: (450)760-2450  
916 Base-de-Roc, Joliette, Qc Canada.  
J6E 7T6

standards respectent ces standards et notre action parlementaire.

Nous n'avons pas l'autorité dans ce comité ni dans le projet de loi privé que nous étudions d'imposer des standards ou de modifier la loi telle qu'elle existe actuellement. Il revient aux associations reconnues dans la loi fédérale d'établir ces standards. Toutefois, j'espère que notre action aura une certaine force d'autorité morale.

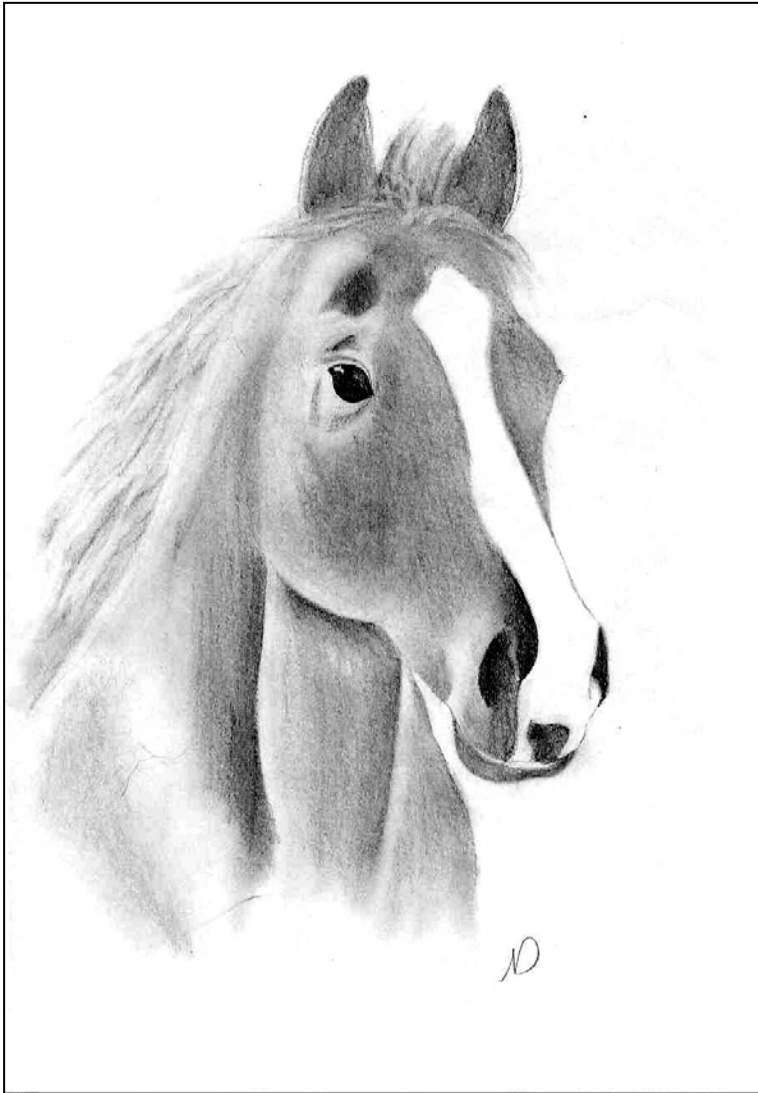
**M. Bernatchez:** J'aimerais vous dire, avant de vous quitter, que je m'associe à mon grand-père Larue qui, en 1905, a incorporé au fédéral la Société des éleveurs de chevaux canadiens. Presque 100 ans après, je continue le travail de mon grand-père avait commencé.

[Traduction]

**Le président:** Je tiens à vous remercier d'être venus et de nous avoir présenté cet exposé très instructif. J'ai assisté au centième anniversaire d'un homme qui a été un vrai pionnier, et j'ai établi un parallèle. Ce cheval est un pionnier du Canada, et je suis heureux d'entendre que vous appuyez la loi proposée qui en fait le cheval canadien et Canadien, et je suis sûr que ce sera bénéfique pour tous les Canadiens.



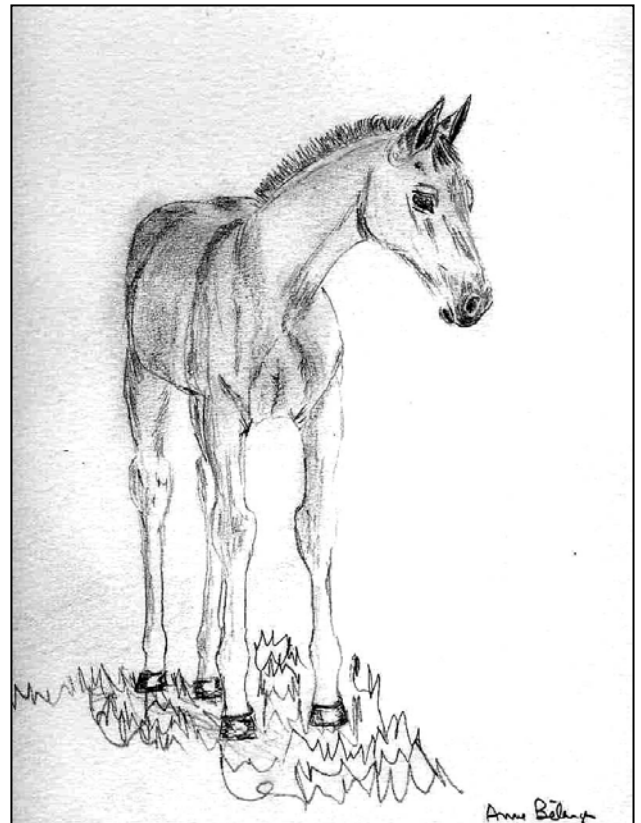
## Concours de dessins 2001



1<sup>er</sup> prix catégorie Adulte  
Nathalie Desjardins

**SINCÈRES REMERCIEMENTS  
À NOTRE ÉVALUATRICE  
MADAME SOLANGE DOUCET**

2<sup>e</sup> prix catégorie Adulte  
Anne Bélanger



**BRAVO À TOUS LES ARTISTES  
PARTICIPANTS !**

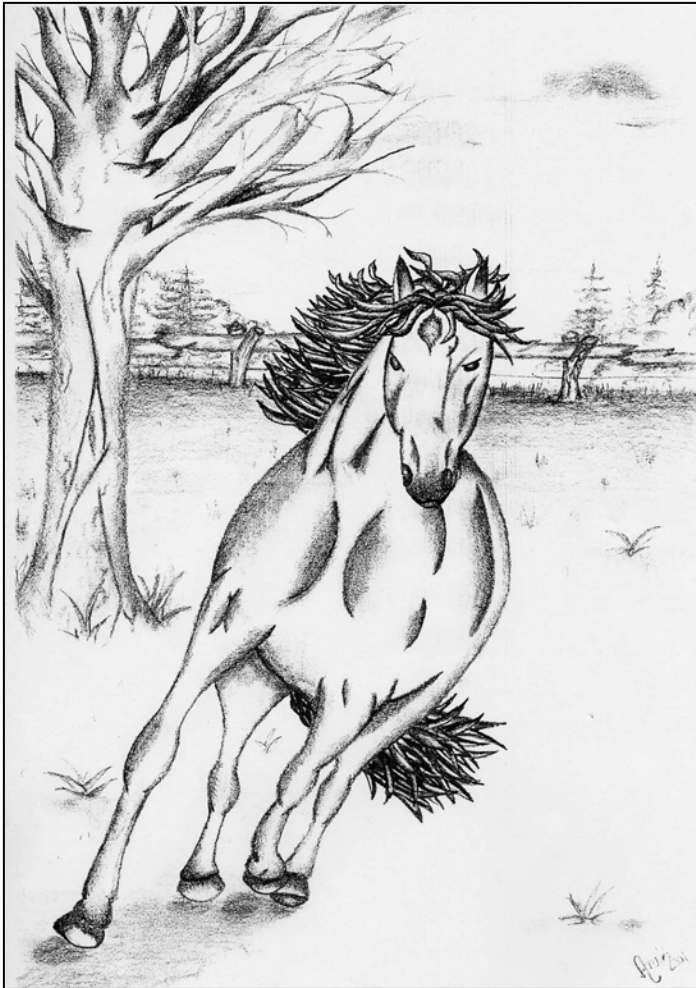
**FÉLICITATIONS AUX GAGNANTES  
ET AU GAGNANT !**

Dans le numéro de septembre 2001, le Journal de l'AQCC faisait appel « aux jeunes et aux moins jeunes » afin de participer à un concours de dessins. Le thème était le cheval Canadien et les participants devaient le dessiner sous la facette qui les intéressait. Lors de l'assemblée générale de janvier 2002, les gagnants ont été proclamés.

Une artiste peintre, madame Solange Doucet, a été retenue pour évaluer la dizaine de dessins reçus.

Les critères d'évaluation appliqués ont été les suivants :

Composition - Plan - Contraste - Plastique - Matérialité -  
Création artistique - Chromatique



2<sup>e</sup> prix  
catégorie Ado  
Rose Mary Atkinson

1<sup>er</sup> prix  
catégorie Ado  
Anik Archambault



1<sup>er</sup> prix  
catégorie Enfant  
Marc-Olivier Racette



# Classification

C'est le printemps,  
la classification se poursuit.  
Faites-nous parvenir vos demandes et  
dès le début d'avril, nous vous contacterons pour la planification des visites.  
Au plaisir de vous rencontrer !

## DEMANDE DE CLASSIFICATION

### Coordonnées du propriétaire

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 ☎ ( ) \_\_\_\_\_ ☎ ( ) \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

### Sujet(s) à évaluer (nom, âge, n° d'enregistrement)

\_\_\_\_\_

Retourner à : Association Québécoise du Cheval Canadien  
 a/s de Madame Darkise St-Arnaud  
 860, Grande-Rivière Sud, Yamachiche (Québec) G0X 3L0

Tél. : (819) 296-3138

## NOTE HISTORIQUE

Letter from Alexander Graham Bell to Marian Bell  
 Fairchild, from July 22, 1902 to July 24, 1902

*Lettre de Alexander Graham Bell à Marian Bell  
 Fairchild, du 22 au 24 juillet 1902*

«Altogether, I was impressed with the prosperity of the Quebec Farms. The cattles and horses, too, seemed very much superior to any in this part of the world. The farms are small and well cultivated, and I think that many Americans might take a lesson from the French Canadian farmers of the St-Lawrence valley.»

« Somme toute, je fus impressionné par la prospérité des fermes québécoises. Les vaches et les chevaux aussi semblaient de beaucoup supérieurs à tous ceux de cette partie du monde. Les fermes sont petites et bien cultivées, et je pense que bien des Américains devraient tirer leçon des fermiers Canadiens-Français de la vallée du Saint-Laurent. »

WWW WWW WWW WWW WWW WWW WWW WWW WWW WWW WWW



Vous avez un site WEB et vous aimeriez avoir plus de visibilité  
 et pourquoi pas le faire connaître à travers la planète ?



L'AQCC peut vous aider en ajoutant gracieusement la référence de votre site  
 au menu LIENS du site WEB [www.chevalcanadien.org](http://www.chevalcanadien.org) de l'AQCC  
 et le tour est joué.

Contactez-nous au secrétariat : Myriam Tessier (450) 889-1889 ou [mtessier@interpro.qc.ca](mailto:mtessier@interpro.qc.ca) ou  
 241, rang du Pied-de-la-montagne, Sainte-Mélanie (Québec) J0K 3A0

WWW WWW WWW WWW WWW WWW WWW WWW WWW WWW WWW



En réponse aux demandes exprimées à l'assemblée générale du 19 janvier 2002, M. François Bergeron nous présente les règlements et le pointage du concours du Petit Cheval de Fer. Un grand merci à François pour sa précieuse collaboration.

## CONCOURS DE POLYVALENCE « LE PETIT CHEVAL DE FER »

**BUT** : Représentation du cheval Canadien.

**CONCOURS** : Le concours est divisé en quatre disciplines et est basé sur les qualités recherchées suivantes :



**Force**



**Agilité**



**Rapidité**



**Obéissance**

Si on rassemble ces qualités, on retrouve ce que l'on recherche du cheval Canadien soit la polyvalence ainsi que l'endurance.

### ÉTAPE 1 : 25 points



**FORCE**

- L'animal est attelé à un "stone boat" ou traîne à fond plat sur laquelle on place un poids de 300 lb plus 200 lb pour la traîne ce qui fait un poids total de 500 lb.
- L'animal doit traîner le poids sur une distance de 100 pieds sans arrêt. Si le cheval arrête avant la distance totale parcourue, ce sera cette distance qui sera comptabilisée pour la répartition des points.
- Celui qui franchit la distance totale, obtient le maximum des points soit 25. Celui qui ne franchit qu'une partie de la distance, ses points seront calculés de la manière suivante :

$$25 \text{ points} - (\text{distance en pouces} \times 0,1 \text{ point / pouce entamé}) = X \text{ points}$$

L'ordre sera ainsi déterminé.

- L'allure demandée est le **pas**.
- Le conducteur ou l'aide accroche le cheval à la charge.
- Le cheval ne devra recevoir aucun coup de fouet ou coup de guide durant l'exécution du parcours sous peine de disqualification.
- Le conducteur marche à côté de la traîne ou monte dessus.
- Le conducteur mène son cheval avec des guides et non par la bride.
- L'arrière de la traîne devra être arrêté le plus près possible ou sur la ligne d'arrivée, en un seul coup. Le plus près de la ligne aura 25 points et les autres perdront 0,1 point par pouce entamé.**

### ÉTAPE 2 : 25 points



**AGILITÉ**

- Parcours de cônes  
Le parcours devra avoir 15 paires de cônes ou si l'emplacement le permet cela pourra être 15 portes d'obstacles fixes ou rigides.
- Si ce sont des cônes, la distance accordée entre les cônes est égale à la largeur de la voiture plus 30 cm. Si ce sont des obstacles fixes ou rigides, une largeur de 2 mètres est accordée.
- Le temps sera pris pour chaque participant.
- Cônes : 5 secondes de pénalité par porte déplacée seront ajoutées au temps total.
- Allure : **le trot est obligatoire**.
- Si l'allure du cheval est brisée, un maximum de trois foulées sera accepté pour l'ensemble du parcours. Si plus de trois foulées, il y aura disqualification.
- Voiture deux roues ou quatre roues.
- Calcul des points : le temps du plus rapide sera notre référence et se méritera 25 points. Pour déterminer l'ordre, 0,1 point sera retranché du total pour chaque seconde entamée excédant notre temps de référence soit le temps le plus rapide.

### ÉTAPE 3 : 25 points



**RAPIDITÉ**

Cette étape devrait se dérouler sur une piste de course ou l'équivalent.

- Distance à parcourir : 1/2 mille.
- Voiture deux roues ou quatre roues.
- Les participants le font un à la fois contre la montre.
- Un seul essai est accordé.
- Allure: **Trot obligatoire**.
- Un animal qui brise son allure, un maximum de trois foulées est accepté pour replacer l'animal. Plus de trois foulées entraîne une disqualification. L'arrivée au fil doit se faire au trot sous peine de disqualification.
- Calcul des points : le temps du plus rapide sera notre référence et se méritera 25 points. Pour déterminer l'ordre, 0,1 point sera retranché du total pour chaque seconde entamée excédant notre temps de référence soit le temps du plus rapide.



# Concours Petit Cheval de Fer

## → ÉTAPE 4 : 25 points

## OBÉISSANCE


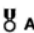

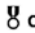
- a) Cette étape se fera en selle anglaise ou western.  
 b) Ce sera du type "trail class" et devra comprendre les obstacles suivants :
- ◆ Barrière : À ouvrir et fermer sans mettre pied à terre.  
Temps alloué pour franchir la barrière est de deux minutes . Si le cavalier laisse la corde qui retient la barrière ou dépasse le temps alloué, il y a perte de cinq points.
  - ◆ Pont : Largeur quatre pieds; longueur six pieds.  
S'il y a trois refus ou que cela nécessite plus de deux minutes pour franchir le pont, il y a perte de cinq points.
  - ◆ Eau (imitation eau) :  
Si plus de trois refus ou plus de deux minutes, il y a perte de cinq points.
  - ◆ Obstacle : Hauteur dix huit pouces  
Si plus de trois refus ou plus de deux minutes, il y a perte de cinq points.
  - ◆ Reculer : Deux perches espacées de quatre pieds et d'une longueur de dix pieds  
sont placées sur le sol. Le cavalier doit faire reculer le cheval sur toute la longueur entre les perches. Si une patte sort en dehors des perches, il y a perte de cinq points.

### Détermination du gagnant ou de la gagnante du concours :

Le total des points des quatre étapes déterminera le champion ou la championne du concours.

### RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- a) Ce concours s'adresse à des chevaux matures soit quatre ans et plus avec preuve à l'appui.  
 b) Pour le concours, une équipe de participants comprendra un cheval, un conducteur et un aide. Le propriétaire devra fournir tous les noms lors de l'inscription et l'équipe devra travailler ensemble tout au long du concours. Il sera également permis que l'aide devienne le conducteur et le conducteur l'aide pour effectuer certaines étapes du concours.  
 c) L'ordre de départ des participants sera tiré au sort et sera le même pour toute la compétition.  
 d) L'habillement est de mise pour ce concours.  
**Pour les hommes :** Chemise, cravate, chapeau et veston pour les disciplines à la voiture. Pour la traîne, le veston n'est pas obligatoire. Pour la selle, le style de monte détermine le costume soit « style anglais » ou « style western ».  
**Pour les dames :** Blouse traditionnelle, chapeau, veste pour les disciplines à la voiture. Pour la selle, le style de monte détermine le costume soit « style anglais » ou le « style western ».  
**Pour le palefrenier :** Un habillement propre avec chaussure sécuritaire et toujours prêt à intervenir mais il n'a pas droit de parler au meneur après que celui-ci ait débuté sa discipline. Il ne doit pas parler au cheval ni le frapper.  
 e) Dans les disciplines de voitures c'est-à-dire pour le 1/2 mille et les cônes, **le port du fouet pour le meneur est obligatoire mais ce n'est pas un objet de correction c'est une aide. Un emploi abusif entraîne la disqualification.**

CONCOURS DE POLYVALENCE « LE PETIT CHEVAL DE FER »	
NOM DU PARTICIPANT :	_____
NOM DE L'AIDE :	_____
NOM DU CHEVAL :	_____ ÂGE : ____
<b>ÉTAPE 1 : 25 points</b>  <b>FORCE</b>	
<b>Référence :</b> 25 points – (distance en pouces X 0,1 point / pouce entamé) = nombre de points	
<b>TOTAL :</b> _____ / 25 points	
<b>ÉTAPE 2 : 25 points</b>  <b>AGILITÉ</b>	
<b>Référence :</b> 25 points – ((temps de réf. - (temps + 5 sec / balle tombée)) X 0,1 point / seconde entamée) = nombre de points	
<b>TOTAL :</b> _____ / 25 points	
<b>ÉTAPE 3 : 25 points</b>  <b>RAPIDITÉ</b>	
<b>Référence :</b> 25 points – ((temps de référence - temps du compétiteur) X 0,1 point / seconde entamée) = nombre de points	
<b>TOTAL :</b> _____ / 25 points	
<b>ÉTAPE 4 : 25 points</b>  <b>OBÉISSANCE</b>	
<b>Référence :</b>	
◆ Barrière :	_____ / 5 points
◆ Pont :	_____ / 5 points
◆ Saut :	_____ / 5 points
◆ Eau :	_____ / 5 points
◆ Reculer :	_____ / 5 points
<b>TOTAL :</b> _____ / 25 points	
<b>GRAND TOTAL :</b> _____ / 100 points	



**Dernière heure** → Avec l'arrivée prochaine du printemps, votre association a fait tirer au hasard un gallon de sirop d'érable parmi les membres en règle au moment du tirage → L'heureux gagnant est : **M. Daniel Beucage**  
 Merci à Maryse Allaire et Ghislain Binette,  
 producteurs de sirop d'érable et éleveurs de chevaux Canadiens de Chester Est.

Afin de mieux répondre aux intérêts de ses membres, l'AQCC vous demande de lui faire part de vos besoins en termes de formation et de perfectionnement.

Veuillez nous indiquer vos préférences et suggestions :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> <b>CLINIQUES</b><br><input type="checkbox"/> Attelage de base et/ou avancée<br><input type="checkbox"/> Labour<br><input type="checkbox"/> Présentation au licou<br><input type="checkbox"/> Alimentation du cheval<br><input type="checkbox"/> Autres _____<br>_____ | <input type="checkbox"/> <b>JOURNÉES D'INFORMATION</b><br><input type="checkbox"/> Conférence sur les lignées<br><input type="checkbox"/> Trucs d'éleveurs<br><input type="checkbox"/> Histoire de la race<br><input type="checkbox"/> La classification<br><input type="checkbox"/> Autres intérêts _____<br>_____ |
|--|---|

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

☎ ( ) \_\_\_\_\_ ☎ ( ) \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Faites parvenir le tout à votre secrétariat. Nous attendons vos réponses avec impatience !!!

**Une p'tite annonce?**

Votre journal est un média qui touche tous les membres de l'AQCC.  
 Une annonce peut faire connaître votre élevage, vos étalons, vos activités ou tout objet qui peut intéresser les membres.  
 Évidemment pour nos besoins, il est toujours plus intéressant de faire affaires avec un membre de notre association.

Tarifs : 5 \$ pour 4 lignes, soit environ 20 mots  
 10 \$ pour une carte d'affaires  
 25 \$ pour une demi-page  
 50 \$ pour une pleine page

Contactez-nous au secrétariat : voir page 2.

**Pourquoi pas...**

## POUR DEVENIR MEMBRE OU RENOUELER VOTRE CARTE DE MEMBRE POUR 2002

Il suffit de compléter ce coupon et le faire parvenir à la trésorerie avec un chèque de 20 \$ à l'ordre de : **Association Québécoise du Cheval Canadien**. Devenir membre donne droit aux services de votre Association et à l'abonnement au journal. Nous vous remercions de votre confiance et soyez assurés de notre dévouement.

Association Québécoise du Cheval Canadien  
 a/s de Madame Lucienne Gravelle, trésorière  
 241, rang du Pied-de-la-montagne, Sainte-Mélanie (Québec) J0K 3A0

Tél. : (450) 889-1889

✂ \_\_\_\_\_

Je désire  Devenir membre de l'Association Québécoise du Cheval Canadien  
 Renouveler ma carte de membre pour 2002

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

☎ ( ) \_\_\_\_\_ ☎ ( ) \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_



## Étalon et jument de l'année 2001

Dans le but de marquer le début de l'étape importante que constitue le programme de classification de l'AQCC, les récipiendaires du concours Étalon et Jument de l'Année 2001 sont décernés aux 2 sujets de la

### Catégorie Or

ÉTALON DE L'ANNÉE 2001	JUMENT DE L'ANNÉE 2001
Norchesne Figaro « <b>Émir</b> » (6690) propriété de Bruno et Chantale Deschênes	Fantasia Noireau « <b>Ennéade</b> » (6598) propriété de Denis Duchesne et Darkise St-Arnaud



Les gagnants se méritent donc le trophée Yves Bernatchez. Toutes nos félicitations !

## CATALOGUE

Votre association, l'AQCC, étudie présentement la possibilité de faire une nouvelle édition de son catalogue d'éleveurs.

Le nombre de pages étant limité, les intéressés devraient communiquer le plus tôt possible avec le responsable du projet Gilles Racette au (819) 382-2307



Le trophée Yves Bernatchez et la fierté des éleveurs Darkise St-Arnaud et Bruno Deschênes